

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo est un établissement public de coopération intercommunale, composé de 21 communes sur la Drôme et de 20 communes sur l'Ardèche. 60 000 habitants vivent sur ce territoire attractif, dynamique et authentique. Paysages variés et environnement préservé en font une destination touristique prisée et lui confèrent un cadre de vie agréable apprécié des sportifs et amoureux de la nature.

Nous recrutons !

UN·E AGENT D'EXPLOITATION TRAVAUX PUBLICS POUR SON UNITE EAU / ASSAINISSEMENT

- **Temps complet** (36 heures hebdomadaires)
- **CDD droit privé** selon durée du remplacement

Afin d'optimiser votre candidature, votre lettre de motivation devra refléter qui vous êtes, ce qui vous anime et en quoi vos compétences peuvent être transposables dans le poste proposé.

ARCHE Agglo recherche un·e agent·e d'exploitation spécialisé en travaux publics et travaux divers dans le domaine de l'eau potable dans le cadre d'un renforcement d'équipe à court terme.

DÉFINITION DU POSTE :

Rattaché·e au service exploitation de l'unité eau et assainissement, sous la responsabilité du chef d'équipe, vous participerez à l'exploitation courante en équipe des ouvrages d'eau et assainissement, dans le respect des normes de sécurité (réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'eaux pluviales).
En qualité d'agent des travaux publics, vous réaliserez des branchements et des chantiers divers.
Affecté·e sur des tâches variées nécessitant de la polyvalence, ce poste bénéficiera d'un accompagnement interne permettant la meilleure prise de poste possible.

➔ **Réalisation de branchements Eaux usées et Eaux potable sur le domaine public (terrassement, pose)**
- Participe à la préparation des chantiers
- Respecte les règles de sécurité (port des EPI, protections collectives sur voirie)
- Réalise le chantier dans les règles de l'art
- Remet en état le site en fin de chantier (compactage, enrobés, …)
- Fait remonter les tâches réalisées à son supérieur

➔ **Réalisation de travaux divers**
- Assure la mise à la cote de tampons de voirie et petites maçonneries dans le respect des préconisations techniques et de sécurité

➔ **Opérations courantes de maintenance des installations (stations épurations, postes relevages, réseaux, stations pompages, réservoirs, …)**

- Nettoie les installations et équipements
- Participe aux interventions d'entretien/réparation/maintenance
- Veille à la propreté
- Participe à l'entretien des espaces verts
- Assure le curage de branchements ou réseaux obstrués
- Répare les fuites réseaux eau potable ou eaux usées
- Assure des relevés de compteurs et des rendez-vous chez les abonnés

PROFIL ATTENDU :

- Bac Pro en bâtiment Travaux Publics et/ou expérience professionnelle significative souhaitée (2 années minimum) sur un poste technique de terrain (maintenance travaux publics, …)
- Permis B obligatoire car possibles déplacements sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo
- CACES nécessaire (engins de chantier R482 cat A compacts, R482 cat C1 engins de chargement à déplacement alternatif)
- Être à jour des vaccins obligatoires
- L'utilisation des outils informatiques bureautiques fait partie du quotidien, sans nécessiter de compétences avancées
- Appétence pour le travail de terrain, incluant des interventions en extérieur
- Faire preuve d'habileté manuelle
- Connaissance technique des réseaux, ouvrages et matériels spécifiques aux services de l'unité eau et de l'assainissement
- Notions en hydraulique
- Compréhension des notices d'entretien et capacité à respecter une consigne
- Notions en SIG et capacité à lire des plans
- Capacité à utiliser des outils de mesure (débit, pression…)
  Sens du travail en équipe
- Prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité quant au travail sur voirie et réseaux
- Sens du service public
- Rigueur, sens de l'organisation et autonomie
- Faire preuve de réactivité
- Aisance relationnelle

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Contrat à durée déterminée de droit privé pour la durée de l'absence à pallier, avec rémunération de 2114.70€ bruts mensuels (par référence au groupe III de la convention collective des métiers de l'eau et de l'assainissement)

- Tickets restaurants au-delà de 2 mois de présence : 15 tickets par mois maximum d'une valeur faciale de 7 € pris en charge à 60% par ARCHE Agglo.
- Forfait mobilités durables (FMD) annuel pour les agents ayant recours à un mode de transport alternatif et durable pour leurs trajets domicile-travail (de 100 à 300€ selon le nombre de jours d'utilisation d'un mode de déplacement éligible).

Temps de travail : 36 heures hebdomadaires. (1 vendredi sur 2 de repos) avec 6 jours de RTT (pour une année complète)
Lieu de travail : mobilité sur le périmètre d'ARCHE Agglo, principalement sur le bassin de Tournon sur Rhône (07300) et sur plusieurs lieux sur la même journée : Diversité d'ouvrages (Boues activées 7 000 et 2 500 EH, filtres plantés, postes de relevage, déversoirs d'orage, …) + ouvrages d'eau potable (captages, réservoirs, …) sur TOURNON / PAILHARES (07)

Poste à pourvoir : au plus tôt
Date limite de candidature le : 30/11/2026

Candidatures (CV + lettre de motivation) en privilégiant l'envoi par courriel sur : **rh@archeagglo.fr**
Par courrier : à l'attention de Monsieur le Président, ARCHE Agglo 3 rue des Condamines CS9602 07300 MAUVES
Contact accueil : **04 26 78 78 78**
Renseignements : **Mathias Gendron, adjoint unité eau et assainissement**
m.gendron@archeagglo.fr

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo